



Communiqué

Le Tadjikistan fait le bilan du bien-être des survivants des mines antipersonnel dans un contexte d'efforts plus larges de handicap

Douchanbé et Genève, le 17 mars 2014 – Le Tadjikistan, l'un des 28 États parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel qui est responsable d'un nombre important de survivants d'explosion de mines, fait le bilan des efforts afin de les droits des personnes handicapées, y compris les survivants, lors d'un atelier qui se tiendra deux jours à Douchanbé.

«En tant qu'État partie à la Convention, le Tadjikistan a convenu que les efforts pour aider les victimes de mines et d'autres restes explosifs de guerre, devaient être intégrés dans les politiques nationales, les plans et les cadres juridiques plus vastes relatifs aux droits humains, le handicap, la santé, l'éducation, l'emploi, le développement et la réduction de la pauvreté», a déclaré Reykhan Muminova, Chargé de l'assistance aux victimes avec le Programme de développement des Nations Unies au Tadjikistan. «A mi-2013, le nombre total de personnes handicapées au Tadjikistan inscrits par l'ancien Ministère du Travail et de la Protection sociale s'élevait à plus de 165 000; selon les données officielles, le taux de prévalence nationale du handicap était d'environ 2%».

«Le Tadjikistan a pour objectif de déterminer la façon dont tous les acteurs nationaux peuvent contribuer à progresser vers la participation pleine et effective des personnes handicapées, y compris les survivants d'explosions de mines antipersonnel et d'autres restes explosifs de guerre dans la société tadjike, sur un pied d'égalité», a déclaré Paramdeep Mtharu, Spécialiste de l'Unité d'appui à la mise en œuvre de la Convention et qui opère en tant que conseillère technique pour l'atelier.

Les participants du *Dialogue des parties nationales intéressées sur l'assistance aux victimes et droits des personnes handicapées: «Promouvoir les droits des personnes handicapées par le biais des politiques d'intégration, systèmes et services»*, inclut notamment les ministères chargés des questions sur les personnes handicapées du gouvernement, les organisations non gouvernementales, internationales et les personnes handicapées, y compris la Campagne internationale pour interdire les mines, Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et ONU Femmes.

Le financement de l'atelier est assuré par une Décision du Conseil de l'Union européenne, qui vise à promouvoir les objectifs humanitaires de la Convention, y compris la promotion du bien-être et les droits des survivants, leurs familles et les communautés affectées.

Des représentants du Tadjikistan ainsi que la plupart d'autres pays touchés par les mines, se réuniront à nouveau lors d'une conférence mondiale sur l'aide aux victimes et survivants d'explosions de mines antipersonnel et d'autres restes explosifs de guerre dans le contexte des droits des personnes handicapées et d'autres domaines. **Bridges between Worlds/Tendiendo Puentes entre Mundos** aura lieu à Medellin, en Colombie du 3 au 4 avril et est en partie financé par l'Union européenne.

Unité d'appui à l'application de la Convention sur l'interdiction de mines antipersonnel